

Label tourisme

Le CRTL Occitanie accompagne les professionnels vers la « Destination d'Excellence »

Depuis mai 2024, la marque nationale « Qualité Tourisme » a laissé place à un nouveau label plus ambitieux, [Destination d'Excellence](#), porté par Atout France et mise en œuvre en Occitanie par le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs (CRTL). Le CRTL accompagne les prestataires touristiques jusqu'à l'obtention du label. A ce jour 115 professionnels du tourisme sont d'ores et déjà labellisés en Occitanie.

En ajoutant dans son référentiel d'évaluation **des critères d'écoresponsabilité**, en plus de la **qualité de l'accueil et des services** (héritée de l'esprit de Qualité Tourisme), le label Destination d'Excellence porte une ambition nouvelle pour l'ensemble de l'offre touristique française¹, en phase avec les attentes des clientèles et résolument tournée vers l'avenir. Les professionnels déjà titulaires de la marque Qualité Tourisme doivent juste valider le volet « Écoresponsable » pour obtenir le nouveau label tandis que, pour les autres, une évaluation complète sur les deux référentiels est nécessaire.

Dans ce contexte, le CRTL déploie un [programme d'actions spécifique](#) afin d'aider les acteurs touristiques de la région à franchir cette étape décisive. Il leur propose ainsi un suivi personnalisé, facilite leur parcours d'évaluation, suggère des outils pour répondre aux exigences du référentiel, informe sur les évolutions du dispositif et valorise sur ses supports de communication les établissements engagés dans cette démarche exigeante et durable.

« Avec Destination d'Excellence, nous franchissons une nouvelle étape dans la montée en gamme de l'offre touristique régionale. En Occitanie, nous avons l'ambition d'accompagner massivement les professionnels pour que la qualité d'accueil, mais aussi l'écoresponsabilité, deviennent de véritables marqueurs d'identité de notre destination », se réjouit **Vincent Garel**, Président du CRTL Occitanie qui précise « qu'en s'engageant dans cette démarche, les prestataires touristiques peuvent non seulement valoriser leurs efforts en matière de qualité et de développement durable, mais aussi renforcer leur attractivité auprès des clientèles françaises et internationales, de plus en plus sensibles aux engagements écoresponsables ».

[En savoir plus sur les 115 labellisés d'Occitanie](#)



Le 15 octobre 2025

Contacts Presse : Comité Régional du Tourisme et des Loisirs [Espace Presse](#)
[Sophie PELLEGRIN-PONSOLE](#) ou [Patrick FONTANEL](#) - 05 61 13 55 16

¹ Hébergements, restauration, sites de visite ou de loisirs, offices de tourisme, transports...